

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS
Abonnement : Canada \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

VOL. VIII.

15 DÉCEMBRE 1909

No. 24

SOMMAIRE—Echos du récent voyage de S. G. Mgr l'Archevêque dans la province de Québec—Le plus ancien Oblat du monde—Vingt-cinquième anniversaire des écoles industrielles de Qu'Appelle et de Dunbow—Avis important aux colonisateurs—A Sainte-Elizabeth, Man.—Cérémonie de vêtue à la Maison-Chapelle—Deux morts subites—Ding ! Dang ? Dong !

ECHOS

DU RECENT VOYAGE DE S. G. MGR L'ARCHEVEQUE DANS LA PROVINCE DE QUEBEC.

Pendant les trois mois presque entiers que S. G. Mgr l'Archevêque a passés dans la province de Québec, — la province mère, — avant, pendant et après le Concile d'ardentes sympathies lui ont été exprimées et de chaleureuses réceptions lui ont été faites en maints endroits. *Les Cloches*, pressées par la reconnaissance, voudraient rendre compte de tout, mais elles ne le peuvent; le numéro entier n'y suffirait pas. Elles se borneront donc à mentionner les endroits où Sa Grandeur a été accueillie avec tant de sympathie et à relever ici et là quelques affirmations de principes ou la proclamation de vérités qu'il ne faut jamais se lasser de redire.

Avant le Concile. — Le dimanche, 29 août, Monseigneur visitait l'Île Bizard; le dimanche suivant, il était à Saint-Isidore, sa paroisse natale, et le 12 septembre il présidait à Hull comme une nouvelle dédicace de l'église fraîchement décorée et y prononçait le sermon de circonstance. Mgr Grouard, o. m. i., était présent et son coadjuteur, Mgr Joussard, o. m. i., sacré le dimanche précédent, célébrait sa première messe pontificale. Entre temps les RR. PP. Jésuites de l'Immaculée-Conception, où résident plusieurs anciens de Saint-Boniface, invitaient Sa Grandeur à un dîner de famille, où la poésie, la musique et le chant étaient mis à contribution pour célé-

brer leur hôte et lui exprimer leurs sympathies et leurs remerciements.

Nous détachons une notable partie de l'adresse des paroissiens de l'Île Bizard, préparée par M. Bruno Wilson, et, en son absence, lue par M. le docteur Ladouceur :

« Monseigneur, quand tout à l'heure les cloches vous ont convié à cette imposante cérémonie que vous daignez rehausser de votre présence, il nous a semblé entendre un écho palpitant des sentiments de piété filiale, qui animent nos frères de là-bas, et c'est pénétrés des mêmes vœux, des mêmes aspirations et des mêmes espérances pour l'avenir de notre race en ce pays que vous nous voyez toujours si heureux d'être réunis auprès de Votre Grandeur.

Bien qu'éloignés du théâtre de votre patriotique apostolat, de cette région féconde en blés d'or et en richesses de toute nature, nous, de cette province et en particulier de l'Île Bizard, prenons un vif intérêt à vos labeurs et prions pour que la Providence, en même temps qu'elle accorde à vos prairies des moissons abondantes, donne à nos compatriotes *la part légitime* des droits et des prérogatives auxquels nous attachons un prix infiniment supérieur à tous les biens de la terre, puisqu'il y va de notre intégrité nationale dans les immenses territoires de l'Ouest.

Il fut un temps où nos pères eurent à lutter dans le Bas-Canada contre l'oligarchie politique et religieuse. Hommes de foi inébranlable, patriotes ardents jusqu'à la témérité, ils auraient peut-être combattu en vain s'ils n'avaient eu pour les guider et les soutenir un clergé aussi éclairé que sublime de dévouement.

Aujourd'hui l'esprit sectaire s'est retranché dans vos plaines fertiles où les flots continus d'une immigration cosmopolite déversent tant d'éléments divers au sein de vos populations catholiques. C'est encore de l'épiscopat canadien-français, des missionnaires et du clergé commis à la sollicitude de Votre Grandeur que dépendent la sauvegarde et le salut de nos compatriotes de l'Ouest. Et quand nous parlons de la sauvegarde de notre foi, nous y associons celle de notre langue, car un canadien-français peut difficilement rester catholique, suivre les nobles traditions de ses aïeux, *s'il abandonne sa langue.*

A ce point de vue, nous nous faisons un devoir de réclamer toujours et sans restriction, la restauration des droits, qui nous ont été garantis par le traité de cession, droits, qui ont été malheureusement foulés aux pieds dans l'acte scoliare de Manitoba et des territoires du Nord-Ouest.

Votre Grandeur, suivant l'exemple admirable de son illustre prédécesseur, feu Monseigneur Taché, se dévoue sans relâche à cette œuvre de réparation. Les gouvernements de la Saskatchewan et

de l'Alberta ont semblé s'émouvoir et reconnaître l'injustice faite à nos compatriotes en permettant l'impression en français de quelques documents officiels; mais ce n'est pas la pleine restauration de nos droits, la restitution du système d'enseignement, qui nous a été ravi et sur lequel repose notre édifice national.

Nous avons confiance, Monseigneur, que vos appels si vibrants d'éloquence finiront par être entendus. Ce vœu, nous le formulons de tout cœur, sans préjudice pour les autres races, qui habitent ce pays et désirent vivre en harmonie sous l'égide de la liberté et de la justice. Nous voulons avec Votre Grandeur les mêmes égards pour la minorité catholique et française de l'Ouest que ceux dont jouissent en toute plénitude et liberté d'action les membres de la minorité protestante de la province de Québec. C'est en reconnaissant ce principe et en le consacrant par la pratique que les gouvernements de chaque province et du Dominion assureront le progrès dans l'ordre, la grandeur bien entendue de la nation canadienne, prise dans son acception la plus large."

De la réponse de Sa Grandeur à cette adresse et de son sermon à Saint-Isidore nous empruntons à un quotidien de Montréal le bref et substantiel résumé suivant: *Nul ne peut servir deux maîtres*. S. Mathieu. Il ne peut y avoir de neutralité possible. Si vous n'êtes pas avec moi, vous êtes contre moi. Si les 60 000 Canadiens-Français des premiers temps de la colonie se sont maintenus comme peuple et ont conservé leur foi, c'est parce qu'ils ont toujours servi un seul maître: Dieu. Les hommes d'état anglais, dans leur calcul, avaient cru pouvoir noyer lentement, mais systématiquement ce petit peuple au milieu d'une population étrangère de langue et de croyance, mais Dieu l'a protégé et il est devenu un grand peuple.

Au Manitoba vit une population canadienne-française entourée d'une population nombreuse composée d'immigrés de différents pays. Elle est condamnée à disparaître, entend-on dire de divers côtés, parce qu'elle sera nécessairement absorbée par la population étrangère. Eh bien, non! Les mêmes causes, dans les mêmes circonstances, produisent les mêmes effets. Il y a analogie entre l'état actuel des Canadiens-Français du Manitoba et ceux de la province de Québec, lors du traité de Paris. C'est grâce à leur groupement en paroisses que les Canadiens-Français se sont maintenus et ont prospéré. Ce qui a fait les Canadiens-Français, c'est la conduite héroïque de leurs prêtres. Nous avons la même organisation paroissiale dans l'Ouest. Les écoles, toutefois, ne sont pas ce qu'elles devraient être selon le droit. Les lois scolaires, fixées par les traités et la constitution du pays, ont été et demeurent violées. En face d'un tel état de choses, nous ne pouvons pas nous taire. *Non possumus non loqui!*

Néanmoins, nous sommes 60 000 dans l'Ouest; dans 50 ans, nous serons 600 000. Nous ne mourrons pas si nous sommes fidèles à Dieu. Nous maintiendrons nos positions dans ces immenses régions. En toute sincérité je puis dire que si nous sommes petits en face de la province de Québec, nous sommes grands quand nous nous comparons aux nationalités qui nous entourent dans l'Ouest.

Nos écoles supérieures, nos hôpitaux, nos différentes institutions n'ont rien à envier à celles des populations plus riches. Cependant je dois avouer que nous souffrons d'être méconnus et que nous comptons sur la province de Québec. Nos intérêts sont les vôtres. Nous ne combattons pas seulement pour nous, mais pour les catholiques de tout le pays. Voilà pourquoi vous devez nous aider. Il y a un travail de démolition qui s'accomplit dans l'ombre. Le même maître qui a fait tant de mal à la France et qui a tenté, mais en vain, de la mettre au ban des nations catholiques, a des adhérents ici; dans la province de Québec. Nous abandonner, ce serait trahison de votre part. On nous abandonnerait parce que nous sommes petits, éloignés: est-ce là du patriotisme? Nous sommes de la même famille. Nous sommes menacés, il est vrai, d'une conquête pacifique, d'une absorption lente, mais nous ne désespérons pas: Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous?

En terminant, Monseigneur parla du Petit-Séminaire qu'il vient de fonder, et, à ce propos, il dit combien il serait heureux que sa paroisse natale lui fit don d'une cloche qui serait placée sur son Petit-Séminaire. Il y aurait ainsi une voix qui résonnerait là-bas dans les jours de joie comme dans les jours de tristesse, ce serait la voix de Saint-Isidore."

Ce vœu alla droit au cœur des co-paroissiens de Sa Grandeur; le digne curé et ses paroissiens ouvrirent immédiatement une souscription qui rapporta la belle somme de \$300.

Pendant le Concile. — Monseigneur adressa la parole aux ouvriers de Saint-Sauveur, aux membres de l'Union du Patronage, (cf. *Les Fleurs de la Charité*, nov.), aux élèves du Petit-Séminaire de Québec et à ceux du collège de Lévis. Il bénit un drapeau du Sacré-Cœur et prêcha dans l'église Jacques-Cartier, et il présida une superbe séance dramatique et musicale donnée par les élèves des Frères de la même paroisse. (cf. *L'Action Sociale*.)

Après le Concile. — De retour à Montréal, Monseigneur visita Saint-Isidore, Saint-Constant, Saint-Rémi, la Côte des Neiges et le collège de Montréal, son *Alma Mater*, où ses chers *Petits Frères* lui firent une très cordiale réception. Le 9 novembre il assista aux funérailles du regretté Mgr Proulx, v. g., à Nicolet.

Pour écho final résumons substantiellement l'intéressant compte-rendu qu'un fervent ami de l'Ouest nous a adressé sur la visite de

Sa Grandeur à la Côte des Neiges. C'était le 13 novembre. Pressé par une aimable invitation de M. le curé Perreault, frère d'un des membres les plus distingués du clergé manitobain, Monseigneur assista à la grand'messe et donna le sermon. Développant le texte: *Adveniat regnum tuum*, il montra comment il s'était réalisé, à travers son immense diocèse, depuis qu'il est archevêque de Saint-Boniface, et prouva par des faits et des chiffres irréfutables que le règne de Dieu y grandissait d'une manière merveilleuse, et cela malgré les difficultés et les persécutions auxquelles l'Eglise est en butte. Sa Grandeur démontra de plus que l'influence de l'Eglise s'était accrue en proportion du développement de l'élément canadien-français, de beaucoup le plus important au point de vue catholique. En effet, là où nous ne comptons que 14 000 Canadiens-français il y a 14 ans, nous en comptons aujourd'hui près de 35 000. Là où il n'y avait alors qu'une vingtaine de paroisses françaises régulièrement constituées, il y en a aujourd'hui 63. Nous ne devons pas croire, comme se plaisent à le chanter sur tous les tons des oiseaux du mauvais augure, que dans l'Ouest la race canadienne-française agonise et est sur le point de disparaître. Nous vivons, nous entendons et voulons vivre, nous vivrons et nous continuerons l'œuvre de notre apostolat bientôt séculaire, nous étendrons et affermirons de plus en plus le règne de Dieu dans toute l'immensité de l'Ouest canadien. C'est là notre mission, et, Dieu aidant, nous y serons fidèles. Le passé est garant de l'avenir.

Abordant ensuite l'inéluctable question des écoles, Sa Grandeur expliqua la situation injuste, oppressive, inconstitutionnelle, faite aux catholiques de tout l'Ouest et l'ostracisme de la langue française, l'une des langues officielles du Canada. Si vous, Canadiens français catholiques, vous traitez les protestants de la province de Québec comme nous le sommes au Manitoba et dans les nouvelles provinces, ce serait la révolution à brève échéance; un tel état de choses ne durerait pas six mois, et ce ne serait que justice. Cependant on prétend que nous nous plaignons à tort et que nous devrions cesser de réclamer ce à quoi nous avons droit de par l'équité naturelle et la constitution du pays! Nous sommes persécutés et opprimés parce que nous sommes la minorité. Nous avons été trahis par des nôtres malheureusement. Si aujourd'hui nous jouissons d'un peu plus de liberté, c'est parce que nous n'avons cessé de réclamer et de lutter, comme il était de notre devoir et comme le pape Léon XIII nous l'a ordonné, contre des lois injustes, oppressives et indignes d'un peuple civilisé.

Monseigneur termina en demandant à ceux qui, pour une raison quelconque, ne voulaient pas demeurer dans la province de Québec, de ne point prendre la route des Etats-Unis, où ils s'exposent

seraient à se perdre dans le gouffre américain, mais de se diriger vers l'Ouest afin d'y fortifier l'élément canadien-français et catholique, tout en s'assurant un avenir prospère.

LE PLUS ANCIEN OBLAT DU MONDE

LE PLUS VIEUX PRETRE DU CANADA ET DES ETATS-UNIS.

Le Bien Public des Trois-Rivières, vaillant petit journal catholique, a publié le 2 novembre sur le vénérable doyen du clergé canadien et américain un intéressant article, que nous sommes heureux de reproduire. Veuillez l'auteur, — qui a écrit sous le voile de l'anonymat, mais que nous avons le plaisir de connaître, — agréer notre vive gratitude pour le fidèle et sympathique souvenir qu'il garde d'un voyage fait il y a trois ans dans la province des prairies.

* * *

Quand vous irez à Winnipeg, ne manquez pas de vous rendre à Saint-Boniface et d'entrer à l'archevêché. Après avoir offert vos hommages à S. G. Mgr Langevin, le digne successeur de Mgr Taché, allez donc, si vous le pouvez, causer un petit quart d'heure avec le bon Père Dandurand. Comme vous sortirez content !

Vous sortirez content, parce qu'il fait bon entendre l'évêque à *la bouche d'or*, le défenseur infatigable des Ecoles Catholiques; parce qu'aussi vous aurez rencontré un saint prêtre, d'un grand cœur, d'une forte intelligence qui, avec ses quatre-vingt dix ans, provoque l'admiration de ceux qui l'entourent.

Le R. P. Dandurand est une merveille vivante. En notre XXe siècle, l'éloquence et la poésie se donnent la main pour célébrer des noces d'or sacerdotales; l'enthousiasme n'a pas de bornes lorsqu'arrivent les noces de diamant. Quant aux noces de rubis, il n'en est pas question, puisqu'elles ne se rencontrent pas, ou si rarement.... Cependant, encore deux ans, et il y aura soixante-dix ans révolus que le Père Dandurand est prêtre du Seigneur. Et l'on ne voit pas pourquoi le vénérable nonagénaire ne vivrait pas encore deux ans, car il se porte très bien. Quand je dis qu'il se porte très bien, ça ne signifie pas seulement que sa santé est relativement bonne. Le Père Dandurand entend, voit, est en pleine possession de toutes ses facultés, comme à l'âge de quinze ans. Il peut vous raconter avec force détails ce qu'il a vu ou lu il y a soixante-quinze ans. "C'est une encyclopédie vivante," écrivait de lui récemment un Père qui le connaît bien.

Il cause volontiers avec les plus jeunes que lui, — ils sont nombreux, — reçoit, le sourire sur les lèvres, les petites malices et remet délicatement à chacun ce qui lui appartient.

En attendant les infirmités de la vieillesse, il est depuis quelques années aumônier de l'hospice Taché. Ses loisirs sont occupés en grande partie par la lecture. Le Père Dandurand lit beaucoup et aime à se tenir au courant de toutes les nouvelles locales.

Il est né à Laprairie le 23 mars 1819. Il avait deux ans quand mourut son père, le notaire Roger-François Dandurand. Sa mère le confia de bonne heure à un professeur particulier qui le conduisit jusqu'à sa rhétorique exclusivement. Le jeune étudiant quitta alors sa paroisse natale et alla terminer ses études à Chambly. A seize ans, il fut tonsuré et devint professeur de rhétorique au collège de Chambly. Sous-diacre en 1840, diacre en 1841, il fut ordonné prêtre le 12 septembre 1841, par Mgr Bourget. Notons en passant que le Père Dandurand, lorsqu'il n'était que sous-diacre, fut secrétaire de Mgr Forbin-Janson durant les courses apostoliques de l'évêque-missionnaire au Canada en 1840-41.

Après quelques mois à l'évêché de Montréal, il entra le 2 décembre de la même année au noviciat des Pères Oblats qui arrivaient de France. Le Père Dandurand, le premier Oblat canadien, fit ses vœux perpétuels le 25 décembre 1842. Il prêcha ensuite des missions dans les Cantons de l'Est et aux États-Unis jusqu'au 4 mai 1844, époque de sa nomination comme curé de Bytown (Ottawa) où il devait rester longtemps à des postes importants.

Le 28 juillet 1848, en vertu d'une dispense de son supérieur général, il devenait grand vicaire de Mgr Guigues, o. m. i., premier évêque d'Ottawa. A la mort de ce prélat, il administra le diocèse jusqu'au sacre de Mgr Duhamel, auquel il avait fait faire sa première communion. Il fut en outre vicaire général du Cardinal Taschereau jusqu'à la mort de ce dernier.

Le 16 mai 1875, il était parti pour Leeds, Angleterre, où l'envoyait son général, quand Mgr Taché obtint, à force de supplications, son retour au Canada. Le Père Dandurand arriva à Winnipeg le 28 août de la même année, et fut quelques mois curé de Sainte-Marie. Le 26 août 1876, il fut nommé curé de Saint-Charles, puis le 28 août 1900, il devenait chapelain et aumônier de l'hospice Taché, avec résidence à l'archevêché. C'est là que le plus ancien Oblat du monde, le plus vieux prêtre du Canada et des États-Unis (peut-être de l'univers) donne aux *générations nouvelles* l'exemple des plus hautes vertus sacerdotales avec le spectacle merveilleux d'un vieillard qui ne vieillit pas.

CANADIEN.

Notre sympathique ami nous permettra bien d'illustrer en quelque sorte son récit en publiant un court extrait d'une lettre que son héros écrivait le 8 octobre dernier à l'un de ses confrères, théologien

au Concile plénier de Québec. On y verra que chez ce *vieillard qui ne vieillit pas* survit jusqu'à cette flamme de jeunesse qui se traduit par les accents d'une poésie qu'on est surpris et ravi de trouver chez un nonagénaire.

“Nous avons eu au Manitoba l'été jusqu'à aujourd'hui. C'est splendide, mais la chute des feuilles nous avertit que l'été va finir. — Il reste cependant un charme mélancolique, quand dans les nuits serènes la lune répand ses clartés blanches sur nos prairies du nord et quand dans les brumes d'octobre le soleil couchant empourpre d'un dernier reflet les arbres de nos forêts.” (Lettre au R. P. Lacasse, O. M. I.)

Puisse le nonagénaire devenir centenaire ! Il comptera alors plus de trois quarts de siècle de sacerdoce.

LA SAINT DAMASE.

Comme il est dit précédemment, le bon Père Dandurand est depuis neuf ans chapelain de l'hospice Taché. Or chaque année la communauté célèbre sa fête patronale, la Saint Damase, qui tombe le 11 décembre. La veille au soir les cent orphelines lui offrirent *les meilleurs vœux du cœur* en une charmante petite séance, à laquelle assistaient Mgr Dugas, P. A., V. G., MM. les abbés Béliveau, Duplessis, Paré, Prud'homme et Lamy. La Rde Mère Vicaire était présente ainsi que de nombreuses Sœurs Grises des quatre maisons de Saint-Boniface. Les bonnes dames qu'abrite l'hospice était aussi de la fête.

Sous le symbole de la rose, de la clématite et de la violette, de tout petites filles dirent en de gracieux dialogues la reconnaissance et l'amour qu'elles nourrissent envers leur bon Père et lui exprimèrent de touchants souhaits. Et ce qui fut plus touchant encore ce fut la paternelle réponse du vénérable nonagénaire. Reprenant le symbolisme des fleurs, il dit qu'il n'en connaissait pas de plus belles ni de plus parfumées que ses chères petites enfants, dont les âmes avaient été créées et ornées par le bon Dieu. Pour marquer combien il était sensible à tout ce qu'on venait de lui dire, il rappela un souvenir lointain, très lointain ; “J'avais alors quatre ou cinq ans, raconta-t-il, ma mère me faisait apprendre un compliment dont je ne me rappelle plus que ces mots : *Cœur sensible d'un père !*” — Une autre réminiscence de 1847 mérite d'être résumée. C'était à Bytown, aujourd'hui la belle ville d'Ottawa, dont le Père était alors curé. Il portait les consolations de la religion aux pauvres Irlandais atteints du typhus. Un soir d'août, au clair de la lune, il assistait en plein champ une famille mourante. Assis sur une pierre, il entendait les confessions des enfants, de la mère, du père, qui mouraient les uns après les autres en sa présence. Pendant qu'il confessait la mère, il sentit deux petites mains s'enlacer à son cou. Il voulut les écarter et

s'aperçut que ces mains étaient celles d'une petite fille que la mort venait de crisper dans une suprême étreinte. Avant de quitter ces pauvres victimes, il regarda dans les herbes et aperçut une petite fille d'environ quinze mois, "belle comme le jour," dit-il. Il l'emporta dans ses bras, et, comme il allait la remettre à la Sœur Thibodeau, une Sœur Grise, dont le nom est demeuré en bénédiction à Ottawa, il rencontra une riche dame qui le supplia de lui confier l'enfant: ce à quoi il consentit. "Cette dame chrétienne fut pour cette orpheline ce qu'est chacune de vos bonnes Sœurs pour vous, mes chères enfants, *une mère.*" Telle fut la morale de l'histoire qu'il développa. Il termina en disant combien il était attaché à cette œuvre de l'hospice qui fait la consolation de ses vieux jours.

Ad annum centesimum!

VINGT-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE DES ÉCOLES INDUSTRIELLES DE QU'APPELLE ET DE DUNBOW.

La belle œuvre des écoles industrielles pour les enfants sauvages se poursuit toujours avec zèle. On vient de commémorer le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de deux de ces écoles, dirigées par les RR. PP. Oblats et les dévouées Sœurs Grises de Montréal. La célébration de Qu'Appelle, Sask., a eu lieu le 22 octobre et celle de Dunbow, Alta, le 24 novembre. S. G. Mgr Legal, évêque de Saint-Albert, revenant du Concile, s'est arrêtée à St-Boniface, d'où Elle s'est dirigée vers Dunbow, afin d'assister aux fêtes jubilaires. Les élèves de cette école sont les enfants des Pieds-Noirs, que Sa Grandeur a évangélisés vingt années durant avant de devenir évêque,

Ces deux écoles ont été fondées l'une par Mgr Taché, et l'autre par Mgr Grandin, alors Ordinaires des diocèses de Saint-Boniface et de Saint-Albert. Le R. P. Lacombe, O. M. I., en cette circonstance comme en bien d'autres, a rendu de très précieux services en servant d'intermédiaire entre NN. SS. les Evêques et le Gouvernement fédéral.

Puissent ces deux écoles, qui font tant de bien, continuer avec succès leur bienfaisante mission!

AVIS IMPORTANT AUX COLONISATEURS.

Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs, surtout aux prêtres, qui s'occupent de colonisation, qu'il se publie à Winnipeg depuis le mois de mai dernier une intéressante revue française intitulée: *Le Canadien-Français*. Cette publication a pour but de renseigner ses lecteurs sur les ressources et le développement de

l'Ouest canadien, tout en encourageant les colons de France, de Belgique, de Suisse, de la province de Québec et des Etats-Unis à s'établir au Manitoba, dans la Saskatchewan et l'Alberta. Elle publie chaque mois la biographie et le portrait d'un colon de langue française venu dans l'Ouest avec peu de ressources et dont les efforts ont été couronnés de succès.

Le directeur de cette revue, dont la circulation augmente rapidement, publiera avec plaisir les renseignements qu'on voudra bien lui envoyer concernant les divers centres à coloniser. Avis donc à ceux qui travaillent à l'œuvre éminemment louable du recrutement de colons catholiques et de leur groupement en vue de fortifier les jeunes paroisses ou d'en former de nouvelles. — Adresse: *Le Canadien-Français*, 197, rue Lombard, Winnipeg, Man.

A SAINTE-ELIZABETH, MAN.

DIXIEME ANNIVERSAIRE.

Dimanche, le 7 novembre, la jeune paroisse de Sainte-Elizabeth célébrait sa fête patronale et le dixième anniversaire de la première grand'messe qui y fut chantée. A cette occasion un autel neuf fut inauguré et trois statues bénites. M. l'abbé Jolys, curé de St-Pierre, chanta la grand'messe, assisté de MM. les abbés Rocan, curé de la paroisse, et St-Amant, curé de St-Jean-Baptiste, comme diacre et sous-diacre. Le sermon de circonstance fut prononcé par le R. P. Loriau, F. M. I., de Cartier. L'autel, fabriqué par MM. Paquet et Godbout, de Saint-Hyacinthe, a coûté \$175 et a été payé par les Dames de Sainte-Anne et les Enfants de Marie. Il est orné de trois statues, venant de la maison Carli, de Montréal. Au centre est celle de la patronne sainte Elizabeth; celle de saint Jean-Baptiste est placée du côté de la paroisse de ce nom et celle de saint Pierre du côté de la paroisse dont ce saint est le patron.

“ Mon but en plaçant ainsi ces trois statues, écrit Monsieur le curé, était de rappeler au souvenir de mes paroissiens le fait que la paroisse de Sainte-Elizabeth tire son origine des paroisses de St-Pierre et de St-Jean-Baptiste, et surtout de perpétuer la mémoire de bienfaiteurs inscrites dans la personne de M. l'abbé Jolys, curé de St-Pierre, et dans celle de feu M. l'abbé J.-D. Filion, curé de St-Jean-Baptiste et fondateur de Ste-Elizabeth, dont le bon vouloir à notre endroit survit dans la personne de son successeur, M. l'abbé St-Amant.”

Un autre détail intéressant que Monsieur le curé se plaît encore à signaler est le fait que la statue de saint Pierre est le don de deux frères, anciens paroissiens de St-Pierre, MM. Josaphat et Odilon Désaulniers, tandis que celle de saint Jean-Baptiste est éga-

lement le don de deux frères, ancien paroissiens de St-Jean-Baptiste, MM. Gaspard et Octavien Bérard. La statue de sainte Elizabeth a été payée par le fruit de la collecte du jour, \$35. De nombreux visiteurs de St-Pierre et de St-Jean-Baptiste, dont plusieurs assistaient à la première grand'messe il y a dix ans, étaient présents, parmi lesquels MM. Albert Préfontaine, M. P. P., Joseph Baril, secrétaire de la municipalité Montcalm, et le digne père du curé de la paroisse, M. Maxime Rocan, de Saint-Boniface.

Pour montrer le zèle que l'on déploie dans les œuvres paroissiales, ajoutons qu'un bazar tenu les 26 et 27 octobre a rapporté la belle somme de \$850. C'est ainsi que se réalise la parole de l'Écriture qui se lit dans les armes du diocèse: *Pinguetent speciosa deserti*. C'est ainsi que nos plaines fertiles se couvrent d'églises et de diverses institutions paroissiales.

CEREMONIE DE VETURE A LA MAISON-CHAPELLE.

Le 8 décembre, fête de l'Immaculée-Conception, S. G. Mgr l'Archevêque a présidé une cérémonie de vêtue à la Maison-Chapelle de Saint-Boniface, chez les Missionnaires Oblates du S.-C. et M.-I.

Sept nouvelles novices ont revêtu le saint habit: Sr Marie St-Alfred, née Alice Beaupré, Sr Marie St-Bernard, née Edouardine Langevin, Sr Marie St-Lucien, née Marie Bouchard, Sr Marie St-Stanislas de Kostka, née Maria Arpin, Sr Marie Jeanne d'Arc, née Marie-Louise Sévigny, Sr Marie St-Gérard Majella, née Georgiana Riquier, de la province de Québec, et Sr Marie Elizabeth de Hongrie, née Julia Trohak, de Kaposvar, Sask.

Le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé Joubert, directeur du Petit Séminaire.

La petite communauté des Oblates du S.-C. et de M.-I. compte présentement 44 membres.

DEUX MORTS SUBITES.

MADAME LOUIS WORMS, née Marie Maillard et sœur de M. l'abbé Maillard, curé de Wolsely, est décédée le 22 novembre. C'était une femme distinguée et d'une piété remarquable. Elle est morte en quelques minutes d'une syncope de cœur, après avoir reçu l'absolution de son frère et une onction.

Nos cordiales sympathies à M. le curé de Wolsely et à M. Worms, ancien instituteur à St-Norbert.

* * *

MONSIEUR HONORE LAFLECHE, arrière-neveu, par sa femme, du R. P. Dandurand, O. M. I., est mort lui aussi d'une syncope de cœur le 2 décembre, en vaquant à ses occupations. Il était âgé de 50 ans.

Il laisse une femme et neuf enfants, dont plusieurs en bas âge. Malgré ses 91 ans le R. P. Dandurand a chanté le service à St-Charles, le 6. Le R. P. Van Gistern, o. m. i., remplissait les fonctions de diacre et le R. P. Beaudin, o. m. i., celles de sous-diacre. Le R. P. Gendreau, o. m. i., curé, a fait l'absoute.

S. G. Mgr l'Archevêque assistait au chœur.

DING ! DANG ! DONG !

S. G. Mgr l'Archevêque a, selon sa coutume, fait visite à l'Académie Ste-Marie et au Collège de St-Boniface le jour de l'Immaculée-Conception. A l'un et l'autre endroit Sa Crandeur a prêché en anglais et en français. A l'Académie, il y eut rénovation des vœux des Religieuses et réunion d'une centaine d'anciennes élèves. Au collège, 35 élèves ont été reçus dans la Congrégation de la Ste Vierge.

— S. G. Mgr A. Pascal, o. m. i., évêque de Prince-Albert, était de passage à St-Boniface le 1er décembre.

— Le R. P. Ed. Lecompte, provincial de la Compagnie de Jésus au Canada, est venu faire sa visite annuelle au collège de St-Boniface. Il était accompagné du R. P. Bellemare, procureur de la province.

— Le R. P. Colomban, provincial des Franciscains, s'est arrêté à Winnipeg et à St-Boniface le 30 novembre en revenant d'Edmonton.

— Le R. P. Joseph Weckesser, de St-Louis, Mo., provincial des Frères de Marie, est venu visiter les maisons de sa communauté à St-Boniface et à Winnipeg.

— M. l'abbé F.-X. Kavanagh, ayant donné, à cause de son grand âge, sa démission comme curé de St-François-Xavier, M. l'abbé A. Duplessis a été nommé pour le remplacer.

— M. l'abbé R. Giroire passera l'hiver en France dans l'intérêt de sa santé. Il écrit qu'il "a toujours la nostalgie du Manitoba et qu'il lui tarde d'y revenir." Il est présentement dans le pays de Carcassonne, si renommé par son air vivifiant. Adresse: Le Capitaine, par Belpech, (Aude).

— Il y a au collège de St-Boniface 320 élèves inscrits, dont 303 présents. C'est la première fois que le nombre de 300 élèves présents est atteint. L'événement a été célébré par un grand congé le 10 décembre.

— M. Sam Holstein, citoyen très estimé de Wauchope, Sask. a embrassé le catholicisme le 15 novembre. Une touchante cérémonie a eu lieu à cette occasion. M. l'abbé Charles Poirier, qui avait préparé le néophyte, lui a administré le baptême sous condition.